

CHRISTOS LAMBRAKIS ET LA CRÉATION DE LA CHAIRE DE LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES MODERNES À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SOCRATE V. KOUGÉAS

Sur les hauts sommets des Tzoumerka, il y a quelques jours, un homme remarquable, le professeur Christos N. Lambrakis, récemment promu Inspecteur général des écoles de l'Attique, a rendu son dernier souffle paisiblement et dans la discrétion, à l'image de sa vie.

Ainsi débutait la nécrologie rédigée par mon grand-père Socrate Kougéas, professeur à l'Université d'Athènes et académicien, qu'une amitié fraternelle liait à Christos Lambrakis. Je citerai encore quelques autres extraits de cette nécrologie, car il revient à ceux qui ont connu Lambrakis de l'évoquer en priorité.

Il fut un scientifique au sens critique aigu, d'une très vaste culture et d'une intelligence subtile, versé dans l'étude de la philosophie; son caractère était d'une incomparable modestie. Hélas, sa fragilité psychique ne lui permit pas de résister aux chagrins et aux déceptions de la vie: ne pouvant vivre et agir selon la ligne que son âme et sa pensée avaient tracée, il choisit la mort avec le calme et l'impassibilité d'un philosophe antique, à la recherche du bonheur qui l'avait quitté un an plus tôt lors de la perte de sa bien-aimée, son épouse distinguée.

Son testament reflète bien la noblesse de son âme et son amour de la patrie. Il lègue à l'Université de Genève la fortune que lui avait laissée son épouse, issue d'une éminente famille aristocratique genevoise (...). Cette fortune, qui s'élève à plus de 2.500.000 drachmes, constituera un capital intitulé «Fonds Christos Lambrakis en souvenir de sa femme Léonie née Maunoir» (...). Dans son testament, le regretté Lambrakis stipule les principes du fonctionnement de la chaire, des études et du choix de ses professeurs, qui doivent être d'origine suisse, avoir fait leurs preuves et partir se perfectionner en études grecques médiévales et modernes dans des universités

étrangères, venir en Grèce et y demeurer au moins deux ans – le legs couvrant leurs frais – en vue de l'apprentissage de la langue et de la littérature néohelléniques ainsi que de la compréhension du caractère du peuple grec.

A l'évidence, ici était la graine qui porta ensuite des fruits précieux pour les Lettres grecques et suisses, pour la littérature tout court, grâce à Samuel Baud-Bovy que nous honorons aujourd'hui et à son successeur Bertrand Bouvier, qui furent les premiers enseignants de la chaire de grec moderne à Genève. Je n'omettrai pas de mentionner Christos Papazoglou, chargé de cours de 1996 à 2000, et le titulaire suivant de la chaire, Michel Lassithiotakis.

Christos Lambrakis est né à Chryssopighi (Vourgaréli, Skiadadès), dans les montagnes des Tzoumerka, en 1882. Il fit ses études à Athènes, puis travailla comme professeur au Gymnase pilote de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire. Il poursuivit sa formation aux Universités de Bâle, de Munich et de Berlin (1919-1924) grâce à une bourse qui lui fut attribuée le 31 janvier 1919, avec effet dès le 1^{er} mars de la même année, pour des études supérieures en histoire. C'est ainsi que Christos Lambrakis se retrouva en Europe et qu'il eut la chance d'être l'élève de Werner Jaeger. Durant sa courte vie, il publia le recueil *Chansons populaires des Tzoumerka*, la traduction grecque du traité de Paul Wendland *Die griechische Literatur und die Schullektüre*, ainsi que celle d'un traité de Friedrich Leo sur l'importance de la littérature latine dans le domaine éducatif. Il laissa inachevée l'étude inédite *La valeur éducative des auteurs grecs classiques*.

Mais l'événement qui devait sceller son destin fut sa rencontre avec Léonie-Pauline Maunoir, née à Genève le 24 mars 1897, fille de Louis Winton Anne Maunoir, membre fondateur de la Croix-Rouge, et d'Elise Emilie (Emma) Lang. Les noces de Christos et Léonie furent célébrées le 6 août 1920. A l'annonce de cette nouvelle, le maître de Lambrakis et père de l'étude du folklore hellénique (la « laographie ») Nicolas Politis lui écrit :

12.9.1920

Très cher,

En revenant ces jours de la campagne, où j'ai passé l'été sur ordre des médecins, j'ai trouvé la réjouissante annonce de ton mariage avec la demoiselle suisse Léonie Maunoir ! De toute mon âme, je

t'envoie mes vœux et ceux de ma famille entière pour une longue vie de félicité en votre heureuse union. Je ressens une grande joie en apprenant que les espoirs que j'avais formulés dans ma lettre écrite lorsque tu m'as annoncé ton intention de te marier étaient fondés, et que tu as effectivement choisi une compagne de vie en tout point digne de toi.

Soyez heureux
N. G. Politis

La vie du couple, au fil des quatre ans qui s'écoulèrent jusqu'à la mort de Léonie, fut la parfaite expression du bonheur. Pendant cette période, Christos Lambrakis poursuit ses études. Influencé par le mouvement pédagogique et éducatif incarné en Grèce, durant les premières décennies du XX^e siècle, par le grand pédagogue et démotriciste Alexandre Delmouzos, il projette de rentrer au pays pour travailler dans l'enseignement secondaire. La proposition séduisante que lui adresse son professeur et mentor Nicolas Politis, les pressions que ce dernier exerce sur lui par une série de lettres afin qu'il oriente ses études de manière à pouvoir revendiquer la chaire d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université d'Athènes, ne le détournent pas de son amour et de sa passion pour l'école. Quelques semaines à peine avant la mort de sa bien-aimée Léonie, le 11 juin 1924, il obtient des autorités helvétiques l'autorisation de visiter librement les institutions de la scolarité obligatoire dans le canton de Genève. Ce qui laisse supposer, eu égard également à sa relation avec Alexandre Delmouzos et à ce que nous apprend sa correspondance avec Nicolas Politis, que son projet de vie consistait à rentrer en Grèce avec Léonie pour s'impliquer activement dans les questions relatives à la scolarité primaire et secondaire. Sa correspondance avec Socrate Kougéas nous informe d'ailleurs que Léonie voulait aussi connaître la Grèce et s'y installer – elle l'appelait même sa seconde patrie. Mais la mort brisa net les projets et le bonheur du couple.

Genève, 8.9.1924
A l'honorable Ambassade de Grèce
Berne

Monsieur l'ambassadeur,
J'ai l'honneur de vous déclarer qu'en mémoire de ma femme Léonie née Maunoir, de Genève, récemment décédée avant de voir sa seconde patrie la Grèce comme elle le souhaitait ardemment, j'ai l'intention de transférer en Grèce d'ici quelques jours et d'offrir à

la Pinacothèque Hellénique publique d'Athènes des œuvres – à mon sens – de grande valeur artistique.

Avec mes salutations distinguées
Christos Lambrakis

Par cette action symbolique, Christos Lambrakis a voulu exaucer le souhait de son épouse suisse de se rendre en Grèce et de s'y installer. Deux œuvres d'art de la collection personnelle de Léonie s'y trouvent désormais et signalent sa présence sur le sol de l'Attique.

Ebranlé par la perte de sa femme, Lambrakis rentra en Grèce où, nous l'avons dit, il fut nommé en 1925 Inspecteur général de l'Education nationale pour la première circonscription. Le dernier acte du drame fut l'instant – qui ne tarda pas – où, incapable de supporter la peine causée par la perte de la personne qu'il aimait le plus, il décida de mettre fin à ses jours dans les hautes montagnes de l'Epire.

Sa mort, le 22 août 1925, fut un acte volontaire, preuve de la dignité et de l'intégrité du personnage. Son testament, témoin de sa grandeur d'âme, est un exemple pour nous tous ; c'est une dernière leçon offerte par ce pédagogue dévoué qui aima sa patrie la Grèce et fut amoureux de la Suisse. Ces deux pays, ces deux patries, il voulut les unir par son ultime action :

(...) je désigne l'Université de Genève mon légataire universel, par amour pour le lieu natal de mon épouse et souhaitant contribuer au renforcement des liens qui unissent la patrie de Jean-Gabriel Eynard avec la Grèce libérée du joug turc. Je laisse à l'Université de Genève le legs suivant, selon les conditions ci-après : (...) parmi mes livres, l'Université de Genève conservera tous ceux qui, à la libre appréciation de l'exécuteur du présent testament, sont utiles à la chaire telle que définie plus bas. Mes exécuteurs testamentaires déposeront ces ouvrages auprès de l'Autorité consulaire suisse la plus proche ou les enverront directement à l'Université de Genève dans les quatre mois qui suivront mon décès. (...) La totalité du restant de ma fortune constituera une somme qui sera appelée « Fonds Christos Lambrakis en souvenir de sa femme Léonie née Maunoir » dont les revenus seront utilisés exclusivement pour la création et le maintien d'une chaire de langue et littérature grecques modernes auprès de l'Université de Genève. Je souhaite que le titulaire de cette chaire soit suisse et, si possible, genevois. Il sera désigné par la Faculté des lettres parmi ceux dont les recherches et les ouvrages scientifiques auront démontré qu'ils ont approfondi l'étude de la littérature grecque moderne (...).

S'ensuit une procédure-marathon en vue de surmonter les problèmes bureaucratiques surgis dans les deux pays et la réticence de l'Université de Genève, laquelle estime que le legs ne constitue pas une somme suffisante pour assurer le maintien de la chaire. Le problème est résolu, d'une part, grâce à une disposition légale spéciale selon laquelle, exceptionnellement, le gouvernement hellénique exempte le legs de l'impôt dû à l'Etat grec et, d'autre part, grâce au père de Christos Lambraakis, Nicolas, qui déclare renoncer à sa part légale dudit héritage afin que soit réalisé le souhait de son fils bien-aimé. Ce n'est qu'à la fin de l'année 1927 que les procédures nécessaires pour le fonctionnement de la chaire de langue et littérature grecques modernes aboutissent.

Les journaux grecs accordent une grande importance à l'événement, comme le montre cet article publié dans le *Eleftheron Vima* du mardi 5 avril 1927 :

CHAIRE DE LANGUE GRECQUE MODERNE
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE,
LE LEGS CHRISTOS LAMBRAKIS

Cette deuxième visite des savants suisses en Grèce ne s'est pas limitée à des réceptions et à des déclarations pleines de bons sentiments, mais elle a été scellée par un événement de la plus haute importance au plan scientifique et national qui, déjà télégraphié en Suisse, ne doit pas demeurer inconnu ni manquer d'être mentionné en Grèce. Il s'agit de la création de la chaire de langue et littérature grecques modernes à l'Université de Genève, dont le regretté professeur Christos N. Lambraakis, originaire de Vourgaréli (département d'Arta), a voulu être le fondateur et le donateur.

Parmi les savants mentionnés ci-dessus figure le Suisse Victor Martin, doyen de la Faculté des lettres et représentant de l'Université de Genève qui, muni des procurations légales aussi bien de l'Etat genevois que de l'Université – à ce que nous apprenons ici – avait signé le contrat par lequel les exécuteurs testamentaires MM. A. Michalacopoulos, ministre, N. Bertos, éphore des antiquités, Alfred Choisy, notaire à Genève, ainsi que l'auteur de l'article S. Kougéas, professeur à l'Université et membre de l'Académie d'Athènes, par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoir, le professeur G. Maridakis, transférèrent à l'Université de Genève « tout pouvoir dans la gestion du legs ».

Le journaliste poursuit :

M. Martin a exprimé la reconnaissance du Conseil fédéral suisse et de l'Université de Genève envers le gouvernement grec, lequel par

une mesure légale spéciale (...) a exempté l'Université des droits de succession.

En outre, les milieux suisses ont été particulièrement impressionnés par la générosité du vieux père du testateur M. N. Lambrakis qui, bien que pauvre et simple paysan, a spontanément renoncé à la part légale de la fortune de son fils à laquelle il avait droit en tant qu'héritier réservataire, ce qui a facilité l'accomplissement de la volonté de son fils concernant la création et le fonctionnement de la chaire.

L'article se conclut ainsi :

Chacun pourra apprécier l'opportunité du legs et l'utilité de cette chaire à Genève. Ce que font les gouvernements des diverses nations en créant et en maintenant des chaires dans les universités d'Europe pour la connaissance et la diffusion de leur langue, de leur patrimoine littéraire et de leur culture respectives, le regretté Christos Lambrakis l'a fait pour sa patrie en créant une chaire de langue et littérature grecques modernes dans la cité suisse qui, si elle ne compte pas au nombre des plus importantes sur le plan scientifique, est cependant, en raison du fait que la Société des Nations y a son siège, l'un des centres politiques majeurs de l'Europe.

L'importance accordée à la création de la chaire par Victor Martin est manifeste dans son article paru en première page du *Journal de Genève* du lundi 16 mai 1927 et intitulé «Le néo-hellénisme. A propos d'une récente fondation universitaire» :

A côté des impressions émouvantes que laisse la contemplation des restes et des sites de la civilisation antique, le voyageur en terre hellénique en rapporte une autre, tout aussi puissante ; il s'aperçoit que la Grèce n'est pas la terre des morts mais que, justement fière d'un grand passé, elle entend y puiser l'inspiration et l'élan nécessaires pour accomplir les tâches d'aujourd'hui.

Certes, la civilisation classique est un joyau incomparable qui reste dans le capital de la Grèce moderne la valeur sans doute la plus précieuse, mais les destinées ultérieures de l'hellénisme pendant les quelque deux mille ans au cours desquels la Grèce a vu se succéder des dominations étrangères depuis les Romains jusqu'aux Turcs Osmanlis n'offre pas un spectacle moins remarquable. Les Goths, les Vandales, les Slaves, les Arabes, les Albanais, les Francs, les Vénitiens, les Catalans, les Ottomans ont déferlé successivement sur la Grèce et laissé des traces de leur passage ; le séjour des uns a été court et limité dans l'espace, d'autres ont occupé le pays entier et pour des siècles. L'Acropole a porté un château franc et le Parthénon a été une mosquée.

En dépit de ces conquêtes, ce faisceau de forces idéales auxquelles nous donnons le nom d'hellénisme n'a jamais été étouffé. L'indestructible persistance de cette force est un des plus émouvants spectacles de l'histoire. Elle n'a cédé à aucune pression, quelle qu'en fût la durée, et le jour où les circonstances se sont montrées favorables, elle a brisé tous les obstacles pour s'épanouir à nouveau dans la liberté. La Suisse et Genève considéreront toujours comme un privilège d'avoir pu collaborer à cette libération.

L'un des principaux instruments de la conservation du génie national pendant cette longue période de servitude politique a été la langue, qui, malgré des apports de toute origine, a conservé opiniâtement, même en terre étrangère, son vieux fonds original. L'Eglise orthodoxe, gardienne des traditions et toujours profondément patriote, a contribué, elle aussi, à cette préservation. La langue liturgique qui est celle des Evangiles et des Pères a toujours maintenu dans le clergé la connaissance du grec classique, au moins sous sa forme alexandrine. Mais pendant ce temps, sous l'influence des lois naturelles de l'évolution linguistique, le parler populaire se modifiait progressivement et une différenciation toujours plus profonde se manifestait entre la langue du clergé et des lettrés qui s'efforce de reproduire les modèles classiques et celle qui est pratiquée dans la vie journalière. Ainsi est née en Grèce une question linguistique qui se pose maintenant dans toute son acuité : quelle sera la langue nationale ? Celle du passé ou celle d'aujourd'hui ? Continuera-t-il à y avoir à côté de la langue parlée une langue écrite qu'une partie de la population ne comprend pas ? Il est naturel que cette question préoccupe vivement les cercles dirigeants helléniques et toute l'opinion publique grecque. Mais elle n'est pas moins intéressante du point de vue purement scientifique. La linguistique générale tirerait grand profit d'une étude approfondie de l'histoire, des caractères actuels, des conditions d'existence du néo-grec.

Comme le *Journal de Genève* l'a récemment annoncé, grâce à la générosité d'un citoyen grec ami de notre ville, à laquelle l'unissaient des liens de famille, il pourra être créé prochainement à l'Université de Genève un centre pour l'étude de ces problèmes. M. Christos Lambrakis, décédé en 1925, instituait l'Université de Genève sa légataire, à charge de fonder et d'entretenir au moyen des revenus du legs une chaire de langue et littérature néo-helléniques. Le samedi 2 avril dernier, le représentant de l'Université, auteur de ces lignes, de passage à Athènes avec la croisière des intellectuels suisses, a signé par-devant notaire, en présence des exécuteurs testamentaires, l'acte définitif d'acceptation du legs.

Les circonstances qui ont entouré cette opération en augmentent singulièrement le prix. Non seulement le père du défunt, quoique dans une position modeste, n'a pas fait valoir ses droits à la succession et les hommes de loi qui ont dressé les actes ont renoncé à leurs

honoraires, mais le gouvernement hellénique, vu la destination du legs, l'a exempté de tout droit de succession. Ces marques délicates de sympathie qui s'adressent à Genève et au pays tout entier seront accueillies ici avec une reconnaissance émue. Les distingués exécuteurs des volontés de feu Lambrakis, MM. Michalacopoulos, ministre des affaires étrangères, Maridakis, Kougéas et Bertos, auprès desquels le représentant de l'Université a trouvé l'accueil le plus sympathique et une compréhension parfaite des besoins du haut enseignement, peuvent être assurés que l'Université s'efforcera de réaliser pleinement, en contact avec eux, les intentions du généreux donateur.

La création qui va se réaliser constituera un nouveau lien permanent entre Genève et la Grèce et contribuera à développer encore chez nous les études linguistiques déjà si florissantes. Pour toutes ces raisons, nous l'envisageons avec la plus grande satisfaction.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit aux propos rédigés par Victor Martin dans le but de souligner l'importance de la chaire de langue et littérature grecques modernes de l'Université de Genève pour les lettres grecques, suisses et européennes. Elle est incontestable, et nul ne doute qu'il convient en ce lieu de se souvenir de cet homme qui a consacré sa vie aux lettres et à l'éducation, enjoignant sa ville d'élection, qui lui avait offert le bonheur en la personne de sa bien-aimée Léonie, de contribuer au maintien et « au renforcement des liens qui unissent la patrie de Jean-Gabriel Eynard avec la Grèce libérée du joug turc ».

C'est à l'Université de cette cité, qui a honoré Christos Lambrakis en réservant bon accueil à son désir et en prenant soin de mener à bien son projet, à cette Genève qui fut honorée à son tour d'avoir été choisie par lui aussi bien en tant qu'université qu'en tant que ville pour réaliser un rêve animé d'un idéal élevé, qu'il revient de poursuivre l'œuvre dont Baud-Bovy, que nous honorons ici, fut le premier à se charger. Espérons qu'en ces temps d'anéantissement du patrimoine culturel mondial au nom de la mondialisation, ceux qui viendront ensuite, les successeurs de Baud-Bovy, serviront avec le même amour et autant de vigueur le noble idéal de l'unité des peuples à travers leur littérature et leur culture, renforçant par là même la chaire de langue et littérature grecques modernes de l'Université de Genève et l'œuvre qu'elle accomplit.

Cette communication a été prononcée en grec lors du colloque ; nous la publions ici traduite par Hionia Saskia Petroff.



Fig. 1 : Excursion aux Pléiades (Vaud, 19.6.1919).



Fig. 2: Avec son père Nicolas dans les montagnes d'Épire, après la mort de Léonie.

Γενίη. 8.6.36.

Φίλε Κίεε υαδύητα.

Λάι υχαεεεεε εγγι εαί
 μω εγγεαε εη βεβρνεεεεε εα
 ηε τας Κεεεεεεε εη Κοεεεεε εη
 κ. Βραχουεεεεε. Ταεεεεε Καταεεεεε
 βεεεεε ηε εεεεε εεεεεε εη εεεεε
 εεεεε. Καί εεεεεεεεεε εη εεεεε
 εεεεε εεεεεε εεεεε εεεεεε, εεεεε
 εεεεε εεεεεεεεεε. Λάι εεεεεεε
 εεεεε εεεεεε εη, μωεεεεε εεεεε
 εεεεε εεεεε εη εη Κοεεεεε εεεεε εη
 κ. Βραχουεεεεε, τω εεεεεεεεεε ηε εεεεε
 εεεεεεεεεε.

Λάι εεεεεεε εεεεεεε
 εεεεεεε εη εη Κοεεεεε Κοεεεεε,
 ηε εεεεε εεεεεεε κ'εεεεε
 εεεεε εη
 Samuel Baud-Bovy

Fig. 3: Samuel Baud-Bovy écrit à S. Kougéas au sujet de l'ouvrage Kleftes de la Morée de Vlachoyannis (8.6.1936).



Fig. 4: Christos Lambrakis, debout au deuxième rang à partir de la gauche, et Léonie assise à côté de lui, à un moment heureux de leur vie (19.9.1922).